

MEER—LE REBOISEMENT ET LA RECHERCHE

Question n° 1651—M. Herbert:

Au cours des cinq dernières années, des programmes de reboisement ou de recherche en sylviculture ont-ils été financés par le ministère de l'Expansion économique régionale et, dans l'affirmative, lesquels par province le cas échéant?

L'hon. Pierre De Bané (ministre de l'Expansion économique régionale): Le ministère de l'Expansion économique régionale répond ce qui suit:

Terre-Neuve

Reboisement: création d'une pépinière; préparation des sols; régénération des peuplements; plantation et collecte de cônes.

Recherche: études sur l'exploitation et l'utilisation; expériences concernant la conception de scieries, la réduction en copeaux de gros arbres, les combustibles de bois, les entreprises d'exploitation intégrées et les nouvelles techniques d'exploitation.

Les programmes susmentionnés ont été réalisés aux termes de l'entente auxiliaire sur les forêts; il en a coûté 4.2 millions de dollars au MEER.

Île-du-Prince-Édouard

Reboisement: récolte et préparation des cônes; production des semis; plantation sur les terres privées et sur les terres de la Couronne; serres et équipement auxiliaire.

Recherche: adaptation des études de recherche aux conditions de l'île; études sur la croissance se rapportant à la culture de semis de qualité supérieure; maladies et insectes; culture des souches; zones-limites des peuplements et coupe-vent.

Les programmes susmentionnés ont été réalisés aux termes du plan global de développement; il en a coûté \$2,562,278 au MEER.

Nouvelle-Écosse

Reboisement: préparation des sols, plantation, acquisition d'arbres et de semis; pépinière; centre de sélection et d'amélioration des plants forestiers.

Recherche: nouvelles utilisations pour le bois de feuillus.

Les programmes susmentionnés ont été réalisés aux termes de l'entente auxiliaire sur les forêts; il en a coûté \$3,577,715 au MEER.

Divers petits projets de reboisement ont été réalisés aux termes de la troisième entente sur le développement agricole et rural; il en a coûté \$122,557 au MEER.

Nouveau-Brunswick

Reboisement: construction et exploitation de trois pépinières; préparation des sols; plantation d'arbres; entretien des plantations.

Recherche: recherche appliquée concernant le contrôle de la tordeuse de bourgeon de l'épinette; étude de l'écologie du partage des eaux de Nashwaak; études sur la croissance des plantations; diverses enquêtes sur le contrôle des espèces de poissons et de la faune dans le cadre de la gestion forestière.

Les programmes susmentionnés ont été réalisés aux termes de l'entente auxiliaire sur les forêts; il en a coûté 14.2 millions de dollars au MEER.

Québec

Reboisement: travaux sylvicoles, forêts publiques; aide à la production forestière privée; reboisement; production de semences; production de plants; achats de plants en récipients; plantations sur forêts publiques; plantations sur forêts privées; ensemencement aérien et terrestre; entretien des aires régénérées; développement de la mécanisation arboratoire; gestion des véhicules; gestion interne.

Questions au Feuilleton

Recherche: études de rationalisation de l'allocation des bois.

Les programmes susmentionnés ont été réalisés aux termes de l'entente auxiliaire sur le développement forestier; il en a coûté \$32,533,972 au MEER.

Divers petits projets de sylviculture et de reboisement ont été réalisés aux termes de la troisième entente sur le développement agricole et rural; il en a coûté \$335,718 au MEER.

Ontario

Reboisement: évaluation et inventaire des ressources; régénération des forêts de feuillus; accès aux forêts; camps de sylviculture; agrandissement des pépinières; arpentage; exploitation et commercialisation; aide aux terres forestières privées; amélioration des forêts situées sur les terres de la Couronne et sur les terres relevant de la Couronne; agrandissement des forêts des comtés et des autorités en matière de conservation; programme de gestion dans la région du traité numéro 3; arpentage des forêts situées dans les réserves indiennes du nord-ouest de l'Ontario; gestion et reboisement de la réserve indienne numéro 21 de Grassy Narrows et de la réserve indienne numéro 17 de Eagle Lake.

Recherche: peupliers hybrides; élaboration technique, pépinière et recherche.

Les programmes susmentionnés ont été réalisés aux termes des ententes auxiliaires sur la mise en valeur des ressources communautaires et rurales, sur la gestion forestière, sur l'est de l'Ontario et sur l'aménagement rural; il en a coûté \$4,803,545 au MEER.

Manitoba

Reboisement: exploitation des ressources.

Le programme susmentionné a été réalisé aux termes de l'entente auxiliaire sur les terres septentrionales; il en a coûté \$1,316,600 au MEER.

Saskatchewan

Reboisement: identification des possibilités; gestion; sylviculture; exploitation forestière sur une petite échelle; reboisement; opérations forestières; étude sur l'exploitation.

Les programmes susmentionnés ont été effectués aux termes des ententes auxiliaires sur l'exploitation forestière, sur les terres septentrionales (provisoire), sur les terres septentrionales et sur la planification (provisoire); il en a coûté \$2,330,446 au MEER.

Colombie-Britannique

Reboisement: reboisement.

Le programme susmentionné a été réalisé aux termes de l'entente auxiliaire sur la gestion forestière intensive; il en a coûté \$1,751,257 au MEER.

LES DÉPENSES DE PUBLICITÉ

Question n° 1747—M. Stevens:

Pour l'année financière en cours, à combien s'élèvent les dépenses effectuées par le ministère de l'Environnement pour a) la publicité, b) les publications gratuites ou subventionnées, c) toute autre information transmise au public?

M. Roger Simmons (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement): Pour l'année financière en cours (1980-1981), les dépenses prévues d'Environnement Canada sont: a) \$328,400; b) \$3,893,550; c) \$591,400.

Question n° 1759—M. Stevens:

Pour l'année financière en cours, à combien s'élèvent les dépenses effectuées par le ministère de l'Expansion économique régionale pour a) la publicité, b) les publications gratuites ou subventionnées, c) toute autre information transmise au public?